



## ECHEANCIER DE PRELEVEMENTS ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

	INTERNE 5 NUITEES	INTERNE 4 NUITEES	DEMI PENSIONNAIRE 5 JOURS	DEMI PENSIONNAIRE 4 JOURS
07/10/2022	149,17 €	138,09 €	52,10 €	44,50 €
08/11/2022	149,17 €	138,09 €	52,10 €	44,50 €
06/12/2022	149,17 €	138,09 €	52,10 €	44,50 €
05/01/2023	AJUSTEMENT EN + OU EN - TRIM1	AJUSTEMENT EN + OU EN - TRIM1	AJUSTEMENT EN + OU EN - TRIM1	AJUSTEMENT EN + OU EN - TRIM1
06/02/2023	149,17 €	138,09 €	52,10 €	44,50 €
06/03/2023	149,17 €	138,09 €	52,10 €	44,50 €
06/04/2023	AJUSTEMENT EN + OU EN - TRIM2	AJUSTEMENT EN + OU EN - TRIM2	AJUSTEMENT EN + OU EN - TRIM2	AJUSTEMENT EN + OU EN - TRIM2
05/05/2023	149,17 €	138,09 €	52,10 €	44,50 €
06/06/2023	149,17 €	138,09 €	52,10 €	44,50 €
06/07/2023	AJUSTEMENT EN + OU EN - TRIM3	AJUSTEMENT EN + OU EN - TRIM3	AJUSTEMENT EN + OU EN - TRIM3	AJUSTEMENT EN + OU EN - TRIM3
TOTAL ANNUEL	1 491,63 €	1 380,85 €	520,97 €	444,96 €

**Les tarifs des forfaits sont fixés par la région Nouvelle-Aquitaine et sont susceptibles de varier au 1er janvier (loi n°2004-809 du 13 août 2004).**

1 : le forfait "internat 5 nuitées" inclut les 3 repas quotidiens (petits-déjeuners, déjeuners, dîners) et les nuits du lundi au vendredi midi ainsi que la nuit du dimanche soir (pas de dîner)

2 : le forfait "internat 4 nuitées" inclut les 3 repas quotidiens (petits-déjeuners, déjeuners, dîners) et les nuits du lundi au vendredi midi.

3 : le forfait "demi-pension 5 jours" comprend uniquement les déjeuners du lundi au vendredi

4 : le forfait "demi-pension 4 jours" comprend uniquement les déjeuners des lundis mardis jeudis vendredis